

Ecrit par Mireille Hurlin le 17 février 2025

# Airbnb, 'Pas de tolérance sur les boîtes à clef apposées dans l'espace public', mais la plateforme défend son business



**L'Echo du Mardi a été contacté par Airbnb en réponse à l'article paru [ici](#). Voici le message de la plateforme de meublés de location de courte durée : «Airbnb n'a aucune tolérance s'agissant des boîtes à clefs apposées dans l'espace public, et soutient l'action des pouvoirs publics dans leur lutte contre cette pratique illégale, en informant régulièrement la communauté d'hôtes de cette interdiction.» La plateforme dit «soutenir la mise en place de règles proportionnées et souhaiter travailler avec la ville d'Avignon à la mise en place de mesures efficaces et ciblées permettant un juste équilibre entre logement et tourisme abordable dans les territoires où des mesures s'avèrent nécessaires.»**

«Limiter la capacité des familles à louer leur résidence principale un bien dans lequel elles vivent et qu'elles louent occasionnellement pour payer leurs charges, n'aura aucun impact sur l'offre de logement

Écrit par Mireille Hurlin le 17 février 2025

disponible, renchérira le coût des séjours et pénalisera in fine les commerces locaux. D'autres outils à la main des maires existent, à l'instar des quotas, permettant de cibler les investisseurs et de trouver un juste équilibre entre logement et tourisme abordable dans les quartiers où des mesures s'avèrent nécessaires.»

### **Les réglementations**

«Airbnb accueille favorablement les réglementations locales proportionnées, et soutient déjà plusieurs centaines de villes françaises, dont Avignon, à faire appliquer les règles telles que : L'obligation pour les hôtes d'afficher un numéro d'enregistrement sur leur annonce ; La plateforme fournit à Avignon un accès au portail des villes, lui permettant de supprimer les annonces qui ne respecteraient l'obligation d'enregistrement.»

[Airbnb vient de lancer le Portail d'Accès National aux Données Airbnb pour les villes françaises.](#)

«Ce portail donne accès à un ensemble de données et tendances observées par la plateforme, afin de mieux appréhender les flux touristiques comme l'activité des hôtes, d'évaluer les bénéfices de la location meublées touristique localement, et de visualiser la part de meublés de tourisme dédiés à la courte durée au sein de chaque quartier.»

[Umih 84, Vent debout contre les locations saisonnières de courte durée depuis 2015](#)

### **Un outil de précision**

«Ce nouvel outil d'information permettra aux villes de définir des réglementations locales et proportionnées, ciblant les meublés de tourisme dédiés, à l'échelle de chaque quartier. L'accès au portail et ses données est limité aux élus locaux et au personnel autorisé des collectivités locales.»

### **Sensibilisation de la communauté aux règles**

«S'agissant des boîtes à clefs, le spécialiste de la location met à disposition des hôtes et voyageurs un hub réglementaire rappelant les règles [ici](#). Afin d'encourager l'accueil en personne - plébiscité par de nombreux voyageurs, Airbnb a également lancé, l'année dernière le réseau de co-hôtes, pour s'occuper de l'hébergement.»

### **Un règlement drastique contre-productif ?**

«Les règles drastiques ne permettent pas de résoudre les problèmes de logement. Selon [Oxford Economics](#), l'interdiction de facto des locations de résidences secondaires en courte durée, n'a pas réussi à freiner la hausse moyenne des loyers et des prix de l'immobilier. Depuis 2017, les loyers ont augmenté de 21 %, tandis que le prix de l'immobilier a augmenté de 15 %. L'introduction de ces mesures coïncide avec une augmentation des coûts des hébergements touristiques, le prix moyen d'une nuit d'hôtel à Paris ayant augmenté de 77 % en six ans.»



Ecrit par Mireille Hurlin le 17 février 2025

## Quelques données sur Avignon

«A Avignon, la plupart des hôtes sur Airbnb louent leur propre bien - résidence principale, secondaire. Les hôtes de la plateforme, en Vaucluse, ont gagné, en moyenne, 3 400€, en proposant leur hébergement sur la plateforme en 2023. Selon une étude [Deloitte](#), en 2023, les locations de courte durée ont généré plus de 377M€ de retombées économiques en Vaucluse et 2,8 millions de nuitées ont été effectuées par des voyageurs sur les plateformes. Ces voyageurs séjournant dans des locations de courte durée auraient soutenu plus de 5 500 emplois locaux.